

SPORTS COLLECTIFS

CIRCULAIRE GENERALE DE RENTREE A DESTINATION DES ETABLISSEMENTS

COLLEGES (B/M)

<u>Septembre</u>	<p>La campagne d'inscription se lance.</p> <p>Les engagements (non nominatifs) d'équipes se font via Usport. Un tutoriel spécifique est à disposition des utilisateurs. Ces engagements sont possibles même si la remontée des élèves de l'établissement n'est pas effectuée sur GABRIEL.</p> <p>Chaque comité traite ces inscriptions pour l'organisation des tournois départementaux.</p> <p>L'affichage de certaines informations est automatisé si les données sont présentes dans Gabriel (ex : en inscrivant le nom de l'encadrant, son adresse mail et son téléphone s'afficheront automatiquement mais resteront modifiables en cas d'erreur). Ces renseignements sont essentiels pour assurer une communication efficace entre l'Ugsel et les encadrants, au-delà de celle assurée via le site internet de l'Ugsel Bretagne.</p> <p>Merci de vérifier et si besoin, de renseigner <u>CORRECTEMENT</u> tous les champs obligatoires, notamment les adresses mails et n° de téléphones.</p> <p><u>IMPORTANT :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. AVANT D'ENGAGER UNE OU PLUSIEURS EQUIPES, CHAQUE PROFESSEUR DOIT VERIFIER LES CALENDRIERS POUR ETRE CERTAIN DE POUVOIR ENCADRER SA OU SES EQUIPES AUX DATES RETENUES. 2. Apporter une attention toute particulière au niveau d'engagement des équipes : ELITE ou PROMO : <ol style="list-style-type: none"> a. ELITE : ouvert à tous les établissements, b. PROMO : <u>interdit</u> aux établissements ayant : <ul style="list-style-type: none"> • une section sportive déclarée MEN ou fédérale (Attention : une section sportive pour un niveau de lycée -ex : terminale- impacte tout le lycée mais pas le collège si l'établissement est un collège/lycée). • des élèves bénéficiant d'horaires aménagés, • une AS en relation avec un club (convention/partenariat), • réalisé une des 2 premières places au nationaux promotionnels de l'année précédente, • réalisé un podium en ELITE l'année précédente. <p>En plus du respect de ces règles, nous faisons appel à votre bon sens pour effectuer ce choix en fonction du niveau de vos joueurs(euses).</p>
<u>Octobre</u>	<p><u>Dimanche 9 OCTOBRE 2022 : DATE LIMITE D'ENGAGEMENT USPORT.</u></p> <p>DATE : CSD D'ORGANISATION</p> <p>A l'issue de cette réunion, chaque comité transmettra à son réseau d'établissements les calendriers départementaux.</p>



Ce délai correspond au moment où le secrétariat va récupérer les données pour préparer la réunion de calendrier. Tout engagement d'équipe effectué après ce délai ne sera pas pris en compte sauf à le doubler d'un appel téléphonique au secrétariat départemental.

Se rapprocher de son comité pour connaître la date.

<p>Novembre / Février</p>   	<p>Phases départementales.</p> <p style="text-align: center;">COMPOSITIONS NOMINATIVES DES EQUIPES sur USPORT :</p> <p><u>Cette démarche est OBLIGATOIRE pour TOUTES les équipes participantes aux tournois. DÈS LES FINALES DEPARTEMENTALES.</u> Chaque professeur devra donc s'inquiéter très tôt dans l'année de la remontée des élèves de son établissement sur GABRIEL afin de pouvoir licencier ses joueurs(ses) via Ugselnet avant le début des tournois.</p> <p>Cette étape incontournable pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ participer aux championnats dès le niveau départemental quand il existe, ✓ procéder aux qualifications, ✓ générer des statistiques et des listes nominatives de participants, ✓ verser des primes kilométriques. <p>Le délai limite d'inscription de la composition nominative des équipes est fixé à la veille des finales départementales afin que chaque responsable d'équipe puisse présenter la liste de ses joueurs(euses) le jour des rencontres.</p> <p>Merci à chacun de faire le nécessaire pour respecter cette consigne et le délai.</p>
<p>Février</p>	<p style="text-align: center;">Mardi 28 FEVRIER 2023 : CSR D'ORGANISATION</p> <p>Cette réunion a pour but de déterminer exactement le nombre d'équipes qualifiées par comités pour tous les tournois territoriaux :</p> <p>A l'issue de cette réunion et dans la limite des informations connues, les circulaires et tirages au sort de ces tournois territoriaux seront mis en ligne sur le site internet de l'Ugsel Bretagne au menu :</p> <p style="text-align: center;"><i>« Animation sportive 2° - Les Sports Collectifs - + choix du sport »</i></p>
<p>Mars</p>	<p>Tournois territoriaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ MF/MG TRISPORTS CO : 8 mars 2023 ▪ BF/BG SPORTS EN SALLES : 15 mars 2023 ▪ BF/BG TRISPORTS CO : 22 mars 2023 ▪ MF/MG SPORTS EN SALLES : 29 mars 2023 ▪ B/M FOOT et RUGBY : 5 avril 2023 <p>USPORT :</p> <p>Etant donné que les inscriptions auront été faites au niveau des comités, ce seront eux qui auront la charge de qualifier les équipes concernées au niveau territorial. Délai limite : le lundi de la semaine précédant les tournois territoriaux. Dès lors, chaque professeur pourra modifier la composition de son ou ses équipes. Délai limite : le mercredi suivant les tournois territoriaux ou la date limite territoriale.</p> <p>Exception faite pour les sports sans phases départementales où les inscriptions nominatives se feront au moment des tournois territoriaux.</p>
<p>Avril</p>	<p>A la date limite des tournois territoriaux MF/MG fixée au 12 avril 2023, le secrétariat territorial procédera aux qualifications des équipes aux tournois nationaux via Usport.</p> <p>Ces qualifications seront également mentionnées sur les résultats territoriaux ainsi que l'ordre de repêchage, s'il est connu.</p> <p>En cas de forfait, il faut prévenir aussitôt le SECRETARIAT TERRITORIAL et uniquement lui pour qu'il procède à un repêchage.</p> <p>Rappel : Il n'y a pas de tournois nationaux pour BF/BG.</p>
<p style="text-align: center;">VOLLEY BALL :</p> <p style="text-align: center;"><i>Décision adoptée par la CNAS réunie du 30 juin au 2 juillet 2022 :</i></p> <p style="text-align: center;">FILIERE UNIQUE pour toutes les CATEGORIES.</p>	